

ANNEE 2023

SEANCE PUBLIQUE
DU 18 SEPTEMBRE 2023

Délibération n°

2023075

Date de convocation : 14/09/2023

Date d'affichage : 21/09/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Pouvoirs : 6

Nombre de votants : 23

Vote : 23 (dont 6 pouvoirs)

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-trois, le 18 Septembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 14 septembre 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Frédéric ETCHEGARAY, Cédric BRESAC, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, M. Mikel AMILIBIA, Christian GARRIGUES,

Mmes Valérie RECART, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Laure TREMOUILLE, Céline FAYS.

Absents excusés : Marc PERRIER (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECART), Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER). Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Guénael LE CAM), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Secrétaire de séance : Sylvie ITHOURRIA

OJ n°9 : Décision modificative n°2 du budget général 2023

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines

M. le Maire adjoint explique que les services du trésor public ont demandé à procéder à une décision modificative au sein du budget général 2023 dans le but de reporter le solde de l'exécution 2022 d'un montant de 101 144,40€.

Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le transfert de crédits à l'intérieur de la section d'investissement, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant BP 2023	Montant proposé	DM
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	1 316 980.46€	+ 101 144.40€	1 418 124.86€
23	Immobilisations en cours	2313	927 166.26€	-30 000€	897 166.26€
23	Immobilisations en cours	2315	516 055.94€	-71 144.40€	444 911.54€

Point budget :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – synthèse BP 2023

Chap.	Montant budgétisé au BP	Montant DM1	Montant budget après DM1
001	1 316 980,46€	+ 101 144,40€	1 418 124,86€
23	1 443 222,20€	- 101 144,40€	1 342 077,80€

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil municipal :

- 1) D'accepter d'apporter au Budget primitif 2023 du budget général, les transferts de crédit à l'intérieur de la section d'investissement en dépenses.
- 2) D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE :

- les transferts de crédits proposés,
- Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

Fait à Bassussarry, le 18 septembre 2023.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

